



PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

2012-2013



Service Enfance/Jeunesse

Rue des ajoncs

56130 NIVILLAC

02.99.90.82.12

sanimation@wandoo.fr

SOMMAIRE

• Le projet pédagogique c'est quoi ?	Page 3
• Le projet éducatif de la commune	Page 4
• Situation initiale	Page 6
• Descriptif de l'ALSH	Page 8
• Journée type de l'ALSH	Page 10
• Les objectifs pédagogiques	Page 11
• Evaluation équipe pédagogique	Page 17
• Equipe d'animation	Page 18
• Le handicap	Page 21
• Les séjours courts	Page 22

LE PROJET PEDAGOGIQUE C'EST QUOI ?

A quoi sert t'il?

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents, les enfants et les jeunes.

- Il est spécifique à un accueil (ici pour l'ALSH, Accueil de Loisirs Sans Hébergement)
- Il définit les conditions de fonctionnement
- Il sert de référence tout au long de l'action
- Il permet de donner un sens aux activités et aux actes de la vie quotidienne
- Il aide à construire les démarches pédagogiques
- Il permet de stimuler la créativité et l'imagination des équipes

Qui l'élabore ?

Il est élaboré entre le directeur de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, les adjoints et les animateurs.

A partir de quoi ?

A partir du projet éducatif de la commune, stipulant les valeurs éducatives qu'elle veut transmettre en fonction :

- du public donné,
- des ressources humaines
- des installations spécifiques
- des dates données et des horaires prévisibles
- des modalités de fonctionnement de l'équipe.

**Le projet est un écrit qui doit être respecté !!!
Le directeur en est le garant**

LE PROJET EDUCATIF DE LA COMMUNE DE NIVILLAC

Compte tenu :

Des différentes demandes des parents en matière d'accueil extra scolaire,

Du problème de proximité / mobilité des personnes et donc des enfants et des jeunes, des zones de Sainte Marie et Saint Cry,

De la nécessité de proposer des ouvertures sportives, culturelles et éducatives aux enfants et aux jeunes,

Des difficultés scolaires rencontrées par certains enfants et de celles rencontrées parfois par les parents pour les aider,

Du souhait des jeunes de se voir proposer des sorties et animations adaptées et de leur droit à l'information,

La commune de Nivillac, 4 067 habitants en milieu rural, prend en compte les enfants et les jeunes durant leurs temps libres (périscolaires et extrascolaires) et s'est fixé les objectifs suivants :

Proposer des réponses liées aux besoins et difficultés des familles par la mise en place de structures d'accueil,

Donner à tous les ouvertures sportives, culturelles et éducatives les plus larges possibles,

Favoriser l'accès des enfants et des jeunes à la vie en collectivité (apprentissage de la citoyenneté),

Améliorer le cadre de vie périscolaire et extrascolaire des enfants,

Mise en place de moyens :

L'animation socioculturelle, durant le temps libre, s'inscrit bien dans la continuité de l'action éducative développée au service de l'enfant, en complémentarité à l'école et à la famille,

Favoriser l'accès à l'information pour que chaque jeune puisse faire ses propres choix quel que soit son âge,

Respecter la laïcité en permettant l'accueil de tous les enfants, quels que soient leur milieu et les convictions de leurs parents, en excluant toutes discriminations d'ordre racial, religieux, physique et moral,

Volonté de respecter les rythmes de vie de l'enfant par un aménagement adapté du temps et des espaces.

Actions sur le terrain :

L'Accueil de Loisirs pour les 3-6 ans, rue des ajoncs, capacité maximum (été) 50 enfants,

L'Accueil de Loisirs 6-17 ans, rue des ajoncs, capacité maximum (été) 80 enfants,

L'Accueil de Loisirs le mercredi 3-13 ans, rue des ajoncs, capacité maximum 40 enfants,

Eveil culturel : ateliers arts plastiques

Création d'un centre d'éveil à la musique,

Point Information Jeunesse,

Cyber espace

Soutien des initiatives associatives liées au présent projet éducatif.

L'organisateur pourra vérifier le respect de son projet éducatif par :

Les bilans annuels des différentes activités,

Les réunions du comité de pilotage du contrat temps libre,

Différentes réunions, discussions formelles et informelles.

Situation initiale

L'ALSH de Nivillac est situé rue des Ajoncs, à cinq minutes du bourg. Il est ouvert toutes les vacances scolaires (sauf Noël) et les mercredis.

L'ALSH accueille des enfants âgés de 3 à 17 ans. Le centre est divisé en deux parties :

- la première pour les moins de 6 ans
- la deuxième pour les plus de 6 ans

Afin de respecter le développement physique et intellectuel des enfants, nous fonctionnons en plusieurs tranches d'âges :

- 3/6 ans
- 6/8 ans
- 9/10 ans
- 11/13 ans
- 14/17 ans, Anim'Ados

La situation de Nivillac



La commune compte 4067 habitants (chiffres INSEE 2012). Commune de milieu rural, très étendue (9 kms dans sa plus grande longueur), découpée en quatre principaux lieux : le bourg, la Porte - Garel (limitrophe avec La Roche Bernard), Saint – Cry et Sainte Marie.

Cet éclatement entraîne des difficultés d'accès aux services pour les personnes les plus éloignées du bourg et de La Roche Bernard.

Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sur la commune de Nivillac sont : les ouvriers, les employés et les professions intermédiaires. Nous pouvons ajouter aussi les professions libérales et les commerçants qui travaillent sur la zone de La Roche Bernard.

La commune est très fortement marquée par la vie associative.

Depuis l'été 2000, l'AL a ouvert ses portes pour faire face à une nouvelle demande des familles. En effet, le déracinement des familles et le plein emploi ont entraîné une nouvelle donne : la garde des enfants devenait un réel problème sur la commune.

En 2002, après une enquête auprès des familles, l'ALSH ouvre ses portes aux enfants de 3 à 6 ans. Il ressort du questionnaire que les assistantes maternelles ne veulent plus garder les enfants après l'âge de 3 ans et les enfants expriment des besoins auxquels elles ne peuvent répondre.

De plus, les attentes en terme d'activités évoluent : les parents et les enfants sont de plus en plus demandeurs d'ouverture culturelle, sportive, artistique...

Les familles



Les partenaires

Partenariat avec les structures municipales telles que l'école de musique, la bibliothèque, le Forum...
Les associations sportives et culturelles...
Présence proche d'un centre équestre, d'une piscine, le cyber espace



- Salle des sports et de gym, terrain pour les activités sportives
- Circuit des ponts pour les grands jeux et les balades
- Salle du foyer rural avec cuisine aménagée
- Le bois de la Boissière
- Le jardin de Lourmois avec sa fontaine
- Cantine municipale
- Ancien camping municipal
- Un minibus de 9 places
- Un périmètre de baignade pour les sorties plage
- Petits matériels pour les activités manuelles et sportives
- Terrain multisport
- Un centre équestre sur la commune

Locaux, sites utilisables et matériel



Descriptif de l'ALSH

DESCRIPTIF DES LOCAUX

Pour les 3/6 ans

- une grande salle d'activités aménagée en plusieurs petits coins
- une salle d'activités séparée, servant aussi de salle de repos annexe
- une salle de repos
- sanitaires adultes et enfants
- un bureau
- une salle animateur servant aussi de cuisine
- une régie intérieure
- une cour avec un sanitaire, un local de rangement et une structure

Pour les 6/17 ans

- une grande salle d'activités divisible en deux parties
- deux salles d'activités à l'étage
- sanitaires
- un bureau
- une salle animateur servant aussi de cuisine
- une régie intérieure
- une cour avec sanitaires
- un garage

HORAIRES

Accueil échelonné: 8h à 10h

Départ échelonné: 17h à 18h

Garderie pré et post accueil: 7h30/8h et de 18h/18h30

Possibilité de manger à la cantine ou sinon pause repas de 12h à 13h30

INSCRIPTIONS

Les 3/10 ans, à la journée avec ou sans repas.

Les 11/13 ans et les 14/17 ans à la journée ou 1/2 journée, avec ou sans repas.

ATTENTION !!!

Avant toute inscription, un dossier complet doit être rempli et transmis à l'ALSH.

CAPACITE D'ACCUEIL

Juillet: 130 enfants (50 de 3/6 ans et 80 de 6/17 ans)

Août: 100 enfants (40 de 3/6 ans et 60 de 6/17 ans)

Automne: 72 enfants (32 de 3/6 ans et 40 de 6/17 ans)

Hiver et printemps: 80 enfants (40 de 3/6 ans et 40 de 6/17 ans)

LE PERSONNEL

Le personnel pédagogique :

- 1 directeur
- 1 directeur adjoint
- 1 animateur pour 8 enfants pour les moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants pour les 6/17 ans.

Composition de l'équipe :

L'équipe d'encadrement se compose au minimum de 50% d'animateurs titulaires du BAFA (Brevet d'Animation aux Fonctions d'Animateur), un maximum de 50% de l'équipe peut être stagiaire BAFA, et un maximum de 20% de l'effectif total peut être non diplômé (aide-animateur)

La directrice est titulaire d'un BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) et d'un BAFD (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions de Directeur).

L'adjointe est titulaire d'un BEATEP (Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire).

Personnel technique salarié de la commune:

- 2 personnes pour l'entretien journalier des locaux
- 2 à 3 personnes pour le service cantine

COMMUNICATION ET INSCRIPTIONS

Avant l'accueil

Pour l'été, nous organisons une réunion entre l'équipe pédagogique et les parents. Lors de cette réunion, nous présentons le projet et nous expliquons le fonctionnement de l'accueil. Nous distribuons les programmes et les dossiers d'inscriptions. C'est aussi un moment privilégié où nous sommes disponibles pour répondre aux questions des parents et faire visiter les locaux. Nous complétons cette information par un affichage dans les écoles, des articles dans la presse.

Pour les autres périodes de vacances, des programmes sont distribués dans les écoles. Les parents réservent les places par téléphone ou directement au centre.

Pendant le séjour

Nous informons les parents à l'oral ainsi qu'à l'aide d'un panneau d'information qui leur est destiné. De plus, au moins une personne de l'équipe est disponible afin de répondre aux éventuelles questions des parents.

Après le séjour :

L'équipe pédagogique retransmet le bilan à l'organisateur : la commune de Nivillac.

TARIFS

NIVILLAC ET COMMUNES CONVENTIONNEES

	0-550	551-750	751-900	901-1100	+1101
Journée	4.40€	7.40€	8.40€	9.50€	10.60€
1/2 journée	2.20€	3.70€	4.20€	4.75€	5.30€
Repas	3.30€	3.30€	3.30€	3.30€	3.30€
Pré et post accueil Au 1/4 heure	0.35€	0.35€	0.35€	0.35€	0.35€

HORS CONVENTION

	0-550	551-750	751-900	901-1100	+1101
Journée	6.95€	8.35€	10.95€	12.65€	14.35€
1/2 journée	3.50€	4.20€	5.50€	6.40€	7.20€
Repas	3.60€	3.60€	3.60€	3.60€	3.60€
Pré et post accueil Au 1/4 heure	0.45€	0.45€	0.45€	0.45€	0.45€

Nous acceptons les paiements par chèques libellés à l'ordre du trésor public, espèces, chèques vacances et CESU.

Attention: un acompte de 50% vous sera demandé à l'inscription pour les vacances d'été.

Suite à de nombreux désistements de dernière minute qui pénalisent le fonctionnement du centre, il faudra nous prévenir au moins 2 jours à l'avance si l'enfant ne vient pas, sans quoi la (les) journée (s) et la cantine seront facturées.

Une journée type à l'ALSH

7h30 – 8h :	Pré accueil
8h00 - 10h :	Accueil échelonné
10h00 – 12h :	Temps d'activités
12h15 – 13h30 :	Repas
13h30 – 15h :	Temps calme pour les moins de 6 ans
13h30- 14h :	Temps calme puis temps libre pour les plus de 6 ans
13h30 – 16h30 :	Sieste pour les plus petits et les grands qui le souhaitent, réveil échelonné.
14h-16h30 :	Temps d'activités pour les plus de 6 ans
15h00 – 16h30 :	Temps d'activités pour les moins de 6 ans
16h30 :	Goûter
17h00 – 18h00 :	Départ échelonné
18h – 18h30 :	Post accueil

Bien sûr cette journée type peut – être modulée suivant les besoins et les attentes des enfants.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La pédagogie
c'est quoi au
fait ?



C'est « l'art d'éduquer »
C'est la manière de transmettre un savoir ou une
expérience par des méthodes adaptées à un
individu ou un groupe d'individu...

C'est « ce que l'on veut atteindre » ...
Ils sont mesurables et évaluables...
Ils précisent des notions de temps,
de lieu et de durée



Et alors, les objectifs
pédagogiques ?

Et comment on fait pour at-
teindre des objectifs ?



On met en place des « ACTIONS »
Concrètement c'est ce que l'on va mettre en
place pour répondre à 1 objectif.
En bref, on fait quoi sur le terrain ?????

Grâce à des MOYENS
Avec quoi ?
Avec qui ?
Comment ?
Où ?
Combien ?



Et grâce à quoi on met des
actions en place ?

Et comment on sait si cela a
fonctionné ?



On fait des EVALUATIONS...
Evaluer c'est « mesurer et évaluer les effets,
l'impact d'une actions »
En gros, est ce qu'on a atteint l'objectif ou
pas ?



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Permettre aux enfants et aux jeunes de découvrir de nouvelles activités tout au long de leur séjour
- Faire en sorte que les enfants et les jeunes prennent du plaisir dans la découverte
- Aider les enfants à rencontrer des personnes et des lieux extérieurs à leur environnement proche
- Développer l'accueil des plus de 11 ans

ACTIONS MISES EN PLACE ET MOYENS

- Proposer un programme diversifié en recherchant de nouvelles activités : activités manuelles, sportives, d'expression, petits et grands jeux...
- Proposer des activités innovantes qui demandent une technique particulière pas encore connue afin d'éveiller la curiosité des enfants
- Mettre en place des projets d'animations sur des périodes pouvant varier (semaine, quinzaine ou mois) suivant les actions mises en place
- Motiver les enfants, les jeunes et leur donner envie de participer à une nouvelle activité. Les animateurs peuvent aussi montrer l'exemple, on peut aussi les sensibiliser, les informer sur les sorties à venir pour « leur donner envie ».
- Mettre en place des activités, projets intercommunaux
- Développer des actions culturelles en partenariat avec le pôle

EVALUATION

- Retours des participants sous forme de petites réunions « forums », à l'oral de manière plus informelle, ou grâce à l'utilisation d'un code couleur ou smileys
- En réunion d'animateurs grâce à une grille d'évaluation
- Faire un bilan et voir si les inscriptions sont plus nombreuses grâce à la découverte de nouvelles activités
- Le retour des parents sur les temps d'accueil
- Bilan du nombre de participants de plus de 11 ans
- L'assiduité des participants



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Permettre à chacun de donner des idées d'activités afin qu'ils prennent du plaisir dans la réalisation
- Mettre en place des outils leur permettant de s'exprimer librement
- Proposer plusieurs styles d'activités
- Leur laisser le choix ou pas de participer à une activité

ACTIONS MISES EN PLACE ET MOYENS

- Mettre à disposition différents matériaux et matériels
- Mettre en place une « foire aux activités »
- Proposer plusieurs activités (par 1/2 journée) et de styles différents afin qu'ils aient le choix
- Mettre en place des outils ludiques qui permettront aux enfants de s'exprimer sur leurs envies (boîte à idées, mur d'expressions, « petites réunions » en groupe)
- Etre à l'écoute des enfants et des jeunes dans les différents temps informels de la journée (repas, temps libres), entamer des discussions sur leurs envies, faire un retour en réunion d'équipe et respecter leurs choix
- Aménager un espace sécurisé, des coins permanents pour ceux qui ne souhaitent pas faire d'activité dirigée
- Mettre en place avec ceux qui ne souhaitent pas faire d'activité, des règles simples de respect (ne pas déranger le groupe, rester dans la même salle que les autres enfants...)

EVALUATION

- Faire une évaluation avec les enfants sous forme de jeux simples par petits groupes
- En réunion d'animateurs grâce à la grille d'évaluation
- Grâce aux retours des parents, des enfants et des jeunes

L'activité n'est pas une fin en soi...si l'enfant ne souhaite pas finir son activité ou s'il préfère la terminer plus tard, il en aura la possibilité. Le principal pour l'équipe pédagogique dans les temps d'activités est que l'enfant prenne du plaisir et découvre de nouvelles techniques. De même, afin de développer l'autonomie de l'enfant, il n'est pas souhaitable de reprendre une création.

Afin d'amener l'équipe à réfléchir sur la notion et la démarche de projet d'animation et non d'activités « plaquées » il est souhaitable de mettre en place des projets d'animation permettant un suivi et une progression dans les activités proposées. Ce qui est plus intéressant pour les enfants mais aussi pour les animateurs.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Permettre aux enfants et aux jeunes de trouver tout au long du séjour des activités adaptées à leur âge et leurs capacités
- Selon les tranches d'âge, aménager un espace adapté à leurs besoins et envies
- Adapter la durée de l'activité selon la tranche d'âge
- Favoriser dans l'ALSH un univers sécurisant et respectueux de l'état physique et moral de l'enfant et du jeune. Leur permettre de s'approprier les locaux dès le début du séjour.
- Leur permettre de prendre les repas dans un univers convivial et reposant
- Permettre à l'équipe pédagogique de modifier les horaires de la journée type afin de permettre aux participants d'évoluer à leur rythme dans la journée.

ACTIONS MISES EN PLACE ET MOYENS

- Leur donner des repères (faire une visite du centre, leur présenter les autres enfants, montrer l'endroit où il peut ranger ses affaires personnelles)
- Les rassurer en leur expliquant la journée du centre
- Ne pas mélanger les tranches d'âges et utiliser une salle par tranche d'âge
- Aménager différents petits ateliers permanents, sécurisés et en libre accès qui répondent à leurs besoins (coin lecture, jeux de société, garage, dinette, dessin, jeux extérieurs...)
- Répartir les enfants par tranche d'âge (3/6 ans, 6/8 ans, 9/10 ans, 11/13 ans, 14/17ans). Attention dans le groupe des 3/6 ans, car les 3-4 ans et les 5-6 ans n'ont pas le même développement moteur
- Pour les plus petits, prévoir des activités courtes car ils ont une concentration brève dans le temps
- Faire une petite pause sur les 2h que dure le temps d'activité afin d'éviter la lassitude. Ensuite, soit commencer une nouvelle activité soit reprendre l'activité en cours
- Penser à faire un retour au calme en fin d'activité si besoin
- Les animateurs mangeront avec les enfants. C'est un moment privilégié en petit groupe qui favorise l'expression des enfants
- Les animateurs doivent faire attention à éviter les débordements
- Mettre en place une arrivée et un départ échelonné des enfants le matin et le soir
- Mettre en place dans la journée des moments libres et calmes qui réguleront le reste de la journée
- Pour les plus petits, mettre en place un temps de sieste et échelonner le temps de lever
- Mettre en place un temps calme, au retour de la cantine, pour les plus de 6 ans pendant lequel les animateurs proposent des activités incitant les enfants à se mettre au calme : petits jeux, coloriages, chants, histoires...veiller au rythme de chacun et pas seulement de la tranche d'âge

EVALUATION

- Motivation, participation, lassitude des enfants et des jeunes
- En repérant les enfants « qui ne trouvent pas leurs marques »
- Bilan animateurs
- Retours des parents et des enfants



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- **Donner pendant le séjour, un rôle à l'enfant et au jeune dans les actes de la vie quotidienne afin qu'ils y participent**
- **Mettre en place des mesures simples d'hygiène**
- **Aider l'enfant et le jeune à avoir des repères grâce aux différents moments de la vie quotidienne et leur permettre d'évoluer dans un univers respectant leur intimité, leur pudeur et leur état de santé.**
- **Mettre en place des règles de vie collective**
- **Initier les enfants et les jeunes aux notions d'entraide et de solidarité**
- **Eviter que des enfants ou des jeunes soient mis à l'écart pendant la journée**
- **Organiser des séjours courts pendant l'été**
- **Mettre en place des activités qui permettent de faire découvrir les différentes cultures du monde.**

ACTIONS MISES EN PLACE ET MOYENS

- Les accompagner dans le rangement et la préparation des activités.
- Leur expliquer pourquoi on leur demande de participer aux tâches de la vie quotidienne
- Fabriquer avec eux, un tableau imagé sur les règles de vie du centre et leur expliquer l'intérêt de celui-ci
- Décider avant l'activité quels seront les enfants ou les jeunes responsables du rangement
- Faire participer les enfants et les jeunes à l'installation, la distribution et le rangement du goûter et du repas du midi
- Leur expliquer le déroulement des moments de vie quotidienne (repas, sanitaires, lavage des mains...)
- S'assurer de la compréhension des règles de vie
- Savoir revenir sur les règles de vie si besoin
- Les règles de vie peuvent évoluer pendant le séjour
- Mettre en place des jeux de coopération
- Rendre accessible les locaux à tous et installer une signalétique
- Donner les traitements médicaux prescrits par le médecin et fournis par la famille
- En cas de blessure soigner l'enfant
- Vérifier les régimes alimentaires, les allergies, et donner les informations et la marche à suivre en cas de problèmes à l'équipe pédagogique et à l'équipe de cantine
- Etre présent et aider l'enfant et le jeune s'ils rencontrent des difficultés

EVALUATION

- S'il y a souvent besoin de revenir sur les règles de vie
- Si le groupe « s'entend » bien, la cohésion du groupe
- Vérification du matériel et l'état du centre en fin de journée
- Bilan animateurs
- Retours des enfants et des jeunes



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- **Rassurer les parents par une communication permanente et une attitude respectueuse de la part de l'équipe pédagogique**
- **Permettre aux enfants et aux jeunes de se faire d'autres « copains »**
- **Mettre en place une réunion parents/équipe pédagogique**

ACTIONS MISES EN PLACE ET MOYENS

- Proposer aux parents de visiter le centre avec leur enfant
- Réunion d'informations pour les parents fin mai
- Expliquer aux enfants et aux jeunes le déroulement de la journée
- Expliquer aux parents, le soir, le vécu de la journée pour leurs enfants
- Ne pas hésiter à signaler aux parents les petits problèmes qu'ont pu rencontrer leurs enfants
- Informer les familles d'un éventuel pique nique à apporter, les affaires de baignade pour le lendemain ou les jours à venir...
- Mettre en place un cahier de liaison pour les animateurs afin qu'ils transmettent certaines informations aux parents
- afficher le planning et mettre à disposition des familles le programme ainsi que le projet pédagogique
- Organiser des activités permettant la mixité
- Organiser des activités en petits groupes favorisant les échanges entre enfants et jeunes
- Mettre en place dès le début du centre des petits jeux de connaissance permettant aux enfants/jeunes/animateurs d'apprendre à se connaître
- Inciter les animateurs, enfants et jeunes à changer de place à table lors des repas
- Organiser des grands jeux collectifs
- Organiser avec l'équipe un temps de travail sur l'accueil des familles

Les temps d'accueils sont des temps essentiels dans le déroulement d'une journée en AL. En effet, c'est le moment où l'enfant intègre ou part de la vie du centre, se sépare ou retrouve ses parents. Les familles n'étant présentes qu'à ces moments, c'est là que les parents se font une idée de l'endroit où ils déposent leurs enfants, et découvrent l'équipe qui les encadre.

Les animateurs dans les temps d'accueils ne sont pas là pour « animer » une activité. Néanmoins leur présence est tout aussi importante. En plus d'accueillir les enfants et leurs familles dans de bonnes conditions, ils doivent répondre aux envies des enfants. Jouer avec eux s'il y a une demande, les faire jouer, fournir du matériel, rassurer certains enfants, les accompagner vers un groupe... NE PAS OUBLIER DE SE PRESENTER !!!!

EVALUATION

- Cohésion du groupe
- Retours des familles sur les temps d'accueil
- Bilan animateurs

L'évaluation de l'équipe pédagogique

Pendant le séjour :

- Réunion hebdomadaire : ce temps permet de faire un point sur la semaine écoulée et sur la semaine à venir et de passer des informations au sein de l'équipe.
- Réunion de préparation des grands jeux

A la fin du séjour:

Le dernier jour du séjour un bilan complet sera effectué par l'équipe : prise en compte de leur propre bilan ainsi que de celui des enfants et des parents.
Ce travail servira de base à l'analyse pour le bilan de l'ALSH pour le CEJ (Contrat Enfance/jeunesse de la CAF).

Les thèmes qui seront traités lors des temps d'évaluation sont les suivants :

Les temps d'accueil
Programme activités
Temps de repas
Les trajets
Sieste et temps calmes
Préparations grands jeux
Réunions
Relations animateurs
Relations enfants
Relations parents
Sorties/prestataires
La sécurité
Matériel et locaux

Afin de favoriser les échanges au sein des équipes, des outils sont utilisés pour chaque temps de réunion.

Toutes ces différentes étapes participent à l'évaluation constante de l'ALSH et de son projet pédagogique. Elles permettent également d'y associer les différents acteurs de la structure (enfants, parents, animateurs, directeurs).

L'équipe d'animation

« Ce sont les individus qui font un séjour et non les activités »

Les parents nous confient leurs enfants. C'est notre responsabilité de garantir la sécurité physique, affective et morale.

Par définition l'animateur est celui qui motive, agit, anticipe, écoute, observe, veille au respect de chacun et au respect du matériel, suscite et prend des initiatives, s'implique, encourage la coopération, s'adapte...

En bref, l'animateur n'est pas là pour « garder » ou pour « occuper » les enfants, mais bien pour ANIMER.

Responsabilité de l'équipe d'animation



La nature des activités de l'AL exige une présence continue du personnel pédagogique auprès des enfants et implique une responsabilité éducative, de surveillance et d'animation.

Cette présence est de caractère moral et juridique au regard de :

- la bonne réalisation du projet pédagogique et du programme d'activités,
- la sécurité affective et physique des enfants
- le respect de leur personnalité et de leurs droits.

L'exercice de ces différentes responsabilités exige donc :

- la recherche d'une attitude éducative constante,
- la connaissance et le respect des différentes réglementations,
- une manière d'être et de faire, fondée sur la prévention, l'écoute et la connaissance des besoins et possibilité des enfants et de l'environnement dans lequel se déroulent les activités.

Rôle de l'animateur sur le temps d'accueil du matin et du soir



Remplir le registre journalier de présence, noter l'heure d'arrivée et de départ, vérifier si l'enfant mange ou non à la cantine

Etre présent avec les enfants, jouer et discuter avec eux, veiller à la sécurité (les enfants ne doivent pas sortir de l'enceinte du centre)

Accueillir les parents, mettre en place un affichage pour tous renseignements importants, dire aux parents l'importance d'aller consulter ce panneau et ne pas oublier de se présenter

Aider les enfants à installer leurs affaires et répondre aux questions. Aller vers les enfants, leur montrer l'espace et les jeux dont ils disposent. Vérifier que l'enfant a bien toutes ses affaires pour la journée.

ATTENTION... La présence de tous est indispensable, ce n'est pas un moment pour préparer des activités !

Rôle de l'animateur sur les temps d'activités



Préparer son activité et son matériel à l'avance

Favoriser les activités en petits groupes

Croire en son activité et susciter l'intérêt des enfants

Remplir une feuille de groupe pour les activités à l'extérieur du centre

Gérer le temps d'activité (penser au rangement) et prévoir un retour au calme

Faire attention au rythme de l'enfant dans les propositions d'activités

Ne pas oublier d'évaluer l'activité

Bien définir le rôle de chacun pendant les réunions

Rôle de l'animateur pendant les temps calmes et libres



Pour les moins de 6 ans

Installer les enfants qui doivent aller se reposer, les surveiller (rotation toutes les 30 mn)

Aider les enfants qui se réveillent à se lever dans le silence afin de ne pas déranger les copains (penser à ramener les affaires de l'enfant ; doudou, couvertures...)

Les enfants qui ne dorment pas doivent pouvoir être au calme, afin de réguler le reste de la journée. Leur proposer des jeux calmes, lire des histoires dans des espaces appropriés

Pour les plus de 6 ans

Surveiller le temps libre des enfants (règles de vie, les locaux, les conflits entre enfants...)

Gérer le matériel (jeux de sociétés, livres, feutres...) à disposition des enfants (attention au rangement...)

Temps calme : sur ces temps les animateurs proposent des activités incitant les enfants à être au calme : jeux, histoires, chants...

C'est aussi le moment du temps de pause des animateurs par roulement

Rôle de l'animateur pendant les temps de repas et de trajets



- Avant de partir à la cantine, compter les enfants
- Prendre une trousse à pharmacie
- Pendant le trajet toujours un animateur devant et un derrière le groupe
- Faire attention à la circulation et emprunter les passages piétons
- Si le trajet se fait par la route, prendre les gilets jaunes
- Le repas est un moment de convivialité : encourager les discussions calmes et éviter que les enfants se déplacent
- Si possible, un animateur par table
- Vérifier que les enfants mangent à leur faim, les encourager à goûter
- Faire attention aux comportements alimentaires
- Enfants et animateurs doivent participer au débarrassage de la table
- Les enfants et les animateurs doivent être respectueux envers le personnel de cantine

Les non négociables de l'équipe de direction



- Etre capable de s'investir dans la préparation de l'ALSH et dans les bilans.
- Auto évaluer ses animations
- Ne pas mettre en danger physique ou moral les enfants et les jeunes
- Respecter le projet pédagogique
- La consommation de tabac et d'alcool est interdite dans les locaux
- La consommation de substances illicites est interdite
- Respecter les locaux et le matériel
- Etre à l'écoute des enfants et des jeunes et les rassurer si besoin

Les réunions animateurs



Elles sont indispensables et font partie intégrante du travail d'un animateur

- Une réunion bilan à chaque fin de vacances
- Une réunion de préparation du planning une fois par semaine
- Un petit passage d'information de 5 min tous les soirs
- Si besoin, le directeur pourra demander à voir toute l'équipe en dehors de la réunion planning et bilan

Les soins apportés aux enfants



Apporter les soins nécessaires, rassurer l'enfant si besoin et penser à bien noter les soins effectués dans le cahier d'infirmerie ou sur les papiers qui sont dans les trousse de secours.

Les animateurs stagiaires



Avant le séjour, le directeur rencontre les stagiaires pour leur expliquer comment se déroulera leur évaluation

Chaque semaine ils ont une feuille d'évaluation à remplir sur les savoirs/savoirs faire/savoir être. Cette feuille leur permet d'analyser leur travail. Les stagiaires rencontrent le directeur une fois par semaine afin de faire le bilan de leur évaluation (grâce à la feuille). A la fin de cette rencontre, le directeur et le stagiaire fixent des objectifs pour les semaines futures.

A tous moments, les stagiaires peuvent (si besoin) demander des informations, des compléments à l'équipe d'animateurs ainsi qu'au directeur.

L'intégration d'enfants porteurs de handicaps

Nous accueillons sur le centre des enfants porteurs de handicaps. Il nous a donc paru primordial de réfléchir sur comment accueillir ces enfants dans les meilleures conditions possibles.

Les objectifs de cet accueil sont :

- **permettre aux enfants porteurs de handicaps de passer de bons moments avec les autres enfants.**
- **répondre aux besoins physiologiques des enfants porteurs de handicaps afin de ne pas les mettre en insécurité.**
- **développer chez les autres enfants de l'AL le respect de la différence**

Avant l'accueil :

Il est essentiel pour le directeur de pouvoir rencontrer l'enfant, ses parents, et au besoin son médecin ainsi que l'équipe éducative.

Cette rencontre permettra de connaître l'enfant, son comportement, ses différents troubles, de présenter le handicap, mais aussi pour les parents de nous expliquer ce qu'ils attendent de cette intégration.

Le directeur devra lui aussi expliquer le fonctionnement de l'accueil et mettre en confiance les parents et l'enfant qui arrive dans un univers encore inconnu.

A la fin de cet entretien est établie une fiche de renseignements complémentaires (qui est confidentielle) ou pour certains un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé).

Bien sûr le directeur se doit d'informer et de sensibiliser l'équipe d'encadrement.

Pendant l'accueil :

Les animateurs ou l'animateur référent devra répondre aux besoins premiers de l'enfant (le changer, le nourrir si besoin...), l'accompagner dans les différents moments de la vie quotidienne, dans les temps d'activités et dans les relations au groupe. Il est important de discuter avec tous les enfants de l'accueil et surtout de répondre aux questions de chacun.

Le but est que l'enfant porteur de handicap vive des temps de plaisir avec les autres enfants. Cela permettra aussi d'aborder la notion de la différence.

Il est aussi important que l'équipe d'encadrement ne surprotège pas l'enfant porteur de handicap, afin que cela ne freine pas son évolution.

Après l'accueil :

Le retour quotidien fait aux parents est primordial. Il peut être fait comme pour les autres enfants à l'oral en fin de journée. Il s'agira de préciser les points positifs et les limites de l'accueil de l'enfant du point de vue des parents et de l'équipe pédagogique. Au besoin, à la fin du séjour de l'enfant ce bilan pourra se faire par écrit. Il est aussi important de discuter en équipe afin de connaître le vécu des animateurs sur la journée (les problèmes rencontrés, les points positifs, les pistes d'amélioration possibles).

L'équipe pédagogique devra se poser la question : l'intégration de l'enfant porteur de handicap est-elle réussie ?

Les séjours courts ÉTÉ 2012

A la demande des enfants et des parents, nous mettons en place cet été sur 4 tranches d'âge des séjours courts. Il faut bien garder à l'esprit que pour certains enfants ce sera la première fois qu'ils dormiront sous tente sans leurs parents. Il sera donc très important de rassurer les enfants. Le séjour court est aussi un moment angoissant pour les parents qui nous laissent leurs enfants. C'est donc à l'équipe pédagogique de bien communiquer avec les parents sur le déroulement, le trousseau à fournir, comment vont se passer les baignades, la toilette, le couchage...

L'objectif du séjour court

Les mots d'enfants « dormir avec les copains, se baigner, rigoler »

Les mots des jeunes « être tranquille entre copains, découvrir des nouvelles activités »

Permettre aux enfants de découvrir une autre expérience de vacances, d'être acteurs de leurs vacances et partager des moments de plaisirs avec les copains.

- * dormir sous tente avec les copains (les enfants pourront choisir avec qui ils souhaitent dormir, tout en respectant la non-mixité)
- * faire les courses pour les repas (avant et pendant le séjour)
- * réaliser les menus (les enfants réaliseront les menus, aux animateurs de faire attention à l'équilibre des menus)
- * participer aux différentes tâches (préparation des repas, vaisselle, rangement...)
- * préparer le matériel avant de partir
- * participer aux veillées

SEJOUR COURT 3/6 ANS

Séjour à la ferme des « Galopins » à St JUST (35) du
25 au 27 juillet 2012

Balade et randonnée à dos d'âne
Découverte des sites mégalithiques
veillée musicale...

12 places
3 animateurs

SEJOUR COURT 6/8 ANS

Séjour au « Val des Fées » à Concoret (56) du
21 au 24 août 2012

Randonnée sur les chemins buissonniers
Jeux sensoriels sur les contes et légendes
Découverte du patrimoine
Fabrication de jouets et instruments de musique avec
des éléments naturels
Jeu de piste...

12 places
3 animateurs

SEJOUR COURT 9/10 ANS

Séjour au PEP 56 d'Arzal du
17 au 20 juillet 2012

Visite de la passe à poissons
Séance de kayak
Séance de catamaran
Balade en barge...

12 places
3 animateurs

SEJOUR COURT PLUS DE 11 ANS

Séjour AU Pouliguen (44) du
31 juillet au 3 août 2012

Planche à voile
Découverte du Pouliguen
Marché, balade...

15 places
3 animateurs